

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

068-226800019-20071109-07\_57\_07-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2007

Publication : 16/11/2007



Pour le Président du Conseil Général  
par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif  
de l'Assemblée

Conseil Général  
**Haut-Rhin**

Extrait des délibérations  
de la Commission Permanente

N° CP

Séance du

79/57-07  
- 9 NOV. 2007

**PROGRAMME E058  
LANGUE ET CULTURE REGIONALES  
AIDE AU GROUPEMENT DE THEATRE DU RHIN**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération n° 2007/I-8/05 du 14 décembre 2006 relative au BP 2007 Programme Langue et Culture Régionales
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I-5<sup>c</sup>/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- \* attribue au Groupement de Théâtre du Rhin, 147 avenue Aristide Briand 68200 MULHOUSE une aide de 700 € pour l'édition et la diffusion de son programme de spectacles 2007/2008 dans le Haut-Rhin.
- \* précise que cette dépense sera imputée sur le chapitre 65, nature 6574, enveloppe 20306, fonction 28.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre

.....abstentions